

Réunions du conseil municipal

Rappel du conseil du 23 février 2018: Subventions aux associations communales et rappel des noms des présidents d'association.

Comité des Fêtes: Mr VENTROUX subvention :150 €
vote: pour 9

ACCA : Mr LE MOAL subvention : 150 €
vote : pour 8 abstention 1

Les Randonneurs : Mr PLUMELET subvention : 150 €
vote : pour 8 abstention 1

Le Club de l'Amitié : Mr ETENDARD subvention : 150 €
vote : pour 8 abstention 1

Les Anciens Combattants et Les Citoyens de la Paix : Mr BOUTTIER subvention : 150 € vote : pour 8 abstention 1

Le Semnon au Galop : Mr DANIELO subvention 150 €
vote : Non : 3 abstention : 2 Pour : 4

Il a été demandé à cette nouvelle association de pouvoir faire une animation sur la commune. A la suite, Mr DANIELO a pris contact avec Mme Le Maire dans ce sens. Comme les années passées l'association du Foot ne demande aucune subvention vu le travail fourni par les agents techniques, (Nettoyage de locaux, tonte et traçage du terrain).

Réunion du conseil municipal du 30 mars

Présents : Mmes DIGUE, COTTIER, CROIXMARIE, MALEUVRE, NEVEU et PRIME.

Mrs JAGAUT, LASSALLE, CLÉMENT, ETENDARD.

Absent excusé : Mr CHOLLET ayant donné pouvoir à Mme DIGUE.

Absents : Mrs BARREL, BOURDEAU et LURTON.

Spécial vote des budgets communaux, en présence de Mme COLIN, Secrétaire de Mairie, et de Mr MOHIN, Trésorier de notre commune.

Comptes Administratifs 2017 du Budget Assainissement :
Résultat de l'exercice positif de 3 580,36€, report de clôture de 57 929,67€.

vote pour : 11

Comptes Administratifs 2017 du Budget Communal :

Résultat de l'exercice fonctionnement + 83 105,37€,
résultat de l'exercice investissement + 15 049,02€
report de clôture avec reste à réaliser 69 900,55€.

vote: pour : 11

Concernant le budget 2018 validé en conseil à l'unanimité les chiffres seront donnés dans le prochain compte-rendu du conseil. Le budget est accessible et disponible en mairie.

Location spéciale pour le repas du CCAS de TRESBOEUF :

Comme pour la location des classes 8 de TRESBOEUF, il a été décidé de maintenir à 100 euros.

Vote : pour 11

Location de salle pour les Jeunes Agriculteurs

Comme en 2015, le tarif, qui était de 100€, est proposé au vote du conseil.

Vote: pour : 10 abstention : 1

Réunion du conseil municipal du 20 avril 2018

Présents : Mmes DIGUE, COTTIER, MALEUVRE, NEVEU et PRIME.

Mrs JAGAUT, LASSALLE, CLÉMENT, ETENDARD, CHOLLET.

Absente excusé : Mme CROIXMARIE ayant donné pouvoir à Mme DIGUE.

Absents : Mrs BARREL, BOURDEAU et LURTON.

Bourg : Achat de fleurs et pots décoratifs pour égayer l'espace autour de l'église.

Discussion à propos du devenir de la Maison de Samuel Jouaud.

Information budget : pas de subvention obtenue pour le dossier accessibilité du cimetière (devis pas suffisamment élevé du point de vue du Préfet), il en est de même du changement du parc informatique de l'école.

Choix des entreprises pour les travaux de l'école :
Fenêtres et porte-fenêtre par l'entreprise FESTOC de Janzé pour un montant HT de 23 954,78€.

Isolation plafond école plus épicerie par l'entreprise A ENERGIE-OUEST de Thourie pour un montant HT de 15 646€.

Commission Bâtiment : réunion le 26/05/2018.

Mise en réseau de la bibliothèque avec une subvention de la COM-COM.

IMPORTANT : PLUI haies bocagères

Dans le cadre du PLUI actuellement en construction, il est demandé aux personnes ayant des terres sur la commune et ayant des haies bocagères de venir vérifier sur la carte qui est à votre disposition en Mairie l'exactitude de celle-ci afin de la mettre à jour si nécessaire. Vous avez jusqu'au **30 juin 2018** pour vous manifester. Un cahier est à votre disposition pour vos remarques.